

# Document d'Informations Clés

## Objectif

Cette fiche d'information met à votre disposition des informations essentielles sur ce produit d'investissement. Il ne s'agit pas de matériel publicitaire. Ces informations sont requises par la loi pour vous aider à comprendre la nature, le risque, le coût et les gains et pertes potentiels de ce produit, et pour vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

### BKB Physical Gold Fairtrade Max Havelaar - I CHF

ISIN: CH1185050494

**Le producteur: LLB Swiss Investment SA, Claridenstrasse 20, 8002 Zurich (une filiale de la Liechtensteinische Landesbank SA au Liechtenstein)**

Pour plus d'informations, appelez le +41 58 523 96 70.

Site web du producteur: <https://www.llbswiss.ch>

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA à Berne (Suisse) est responsable de la surveillance de LLB Swiss Investment SA en ce qui concerne la présente feuille d'information de base.

LLB Swiss Investment SA est autorisée en Suisse et réglementée par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA à Berne (Suisse).

Date de production: 15.05.2024

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit complexe qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit?

**Type:** Ce produit de placement est un placement collectif suisse de type «Autres fonds en placements traditionnels» autorisé par l'Autorité Fédérale de Surveillance des Marchés Financiers (FINMA). Dans le contexte de l'UE, ce fonds collectif est classifié «fonds non européen AIF».

**Durée du fonds:** Ce fonds collectif est une structure de placement contractuelle et ouverte sans durée déterminée. Selon le contrat du fonds, l'initiateur du fonds ou la banque de dépôt peut provoquer la dissolution de ce fonds collectif en résiliant le contrat de fonds.

**Stratégie d'investissement/objectifs:** L'objectif d'investissement du fonds est de refléter à long terme la performance de l'or, après déduction des commissions et frais imputés au fonds, en tenant compte d'une prime dite de commerce équitable. Le standard de l'or Fairtrade comprend un large catalogue de critères sociaux, économiques et écologiques. Le fonds investit donc au moins 80% de ses actifs, après déduction des liquidités, dans de l'or provenant de mines d'or certifiées Fairtrade. Les revenus sont conservés pour être réinvestis.

**Groupe cible d'investisseurs:** Ce fonds s'adresse aux clients privés, professionnels et institutionnels qui poursuivent un objectif de constitution de patrimoine (return profile growth) et qui ont un horizon de placement à moyen terme de 5 ans. Le présent fonds est un produit destiné aux investisseurs ayant des connaissances de base en matière de produits financiers (investor with basic knowledge). Les parts de ce fonds ne peuvent pas être proposées, vendues ou livrées aux Etats-Unis ou à des US Persons (conformément à la Regulation S du US Securities Act de 1933 et/ou à la Rule 4.7 de la US Commodity Futures Trading Commission, dans leurs versions actuelles).

**Protection du capital:** L'investisseur potentiel peut supporter des pertes jusqu'à une éventuelle perte totale (100%) du capital investi et n'attache pas d'importance à la protection du capital.

**Rachat des certificats de parts:** Les certificats de parts peuvent être rachetés chaque jour ouvrable bancaire (du lundi au vendredi), à l'exception des jours fériés suisses, pour autant que les marchés des principaux pays d'investissement du fonds ne soient pas majoritairement fermés. La direction du fonds peut toutefois suspendre les rachats dans des situations exceptionnelles.

**Conservateur:** Banque Cantonale de Bâle, Bâle.

**Autres informations sur le fonds:** D'autres informations et documents sur le fonds ainsi que les prix actuels des parts peuvent être consultés sur le site Internet [www.llbswiss.ch](http://www.llbswiss.ch) dans la rubrique "Private Label Funds".

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

### Indicateur de risque

← Risque le plus faible

Risque le plus élevé →

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

**ATTENTION:** Cet indicateur de risque est basé sur l'hypothèse que vous conservez le fonds pendant 5 ans (période de détention recommandée). Si vous revendez/investissez cet investissement plus tôt, le risque réel peut s'en écarter considérablement et il se peut que vous receviez moins en retour.

L'indicateur de risque vous aide à évaluer le risque lié à ce placement par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que vous perdiez de l'argent sur ce placement en raison de l'évolution des marchés d'une certaine manière. Nous avons classé ce fonds dans la classe de risque 4 sur une échelle de 1 à 7, 4 correspondant à une classe de risque moyen. Le risque de pertes potentielles liées à la performance future est considéré comme moyen. Dans des conditions de marché défavorables, il est possible que des défauts de paiement dans des investissements présentant un risque de crédit aient un impact négatif sur la performance du fonds.

**La devise de référence de la catégorie d'actions de ce fonds est CHF. Si cette devise n'est pas celle de votre pays de résidence, vous pouvez être exposé à un risque de change. Ce risque de change n'est pas pris en compte dans l'indicateur de risque présenté ci-dessus.**

Les principaux risques suivants ne sont pas reflétés dans l'indicateur de risque :

- Risque de liquidité : impact négatif dans les situations où le fonds doit vendre des actifs pour lesquels il n'existe pas de demande suffisante ou seulement une demande à des prix nettement inférieurs.
- Risques opérationnels : Des processus défectueux, des erreurs techniques ou des catastrophes peuvent entraîner des pertes.
- Risques liés à l'utilisation de techniques financières : Le fonds peut recourir à des techniques financières telles que les produits dérivés afin d'augmenter les chances de rendement du fonds. Ces opportunités accrues s'accompagnent de risques de perte accrus.
- Concentration des investissements : dans des circonstances normales, le fonds de placement investit exclusivement dans l'or physique. Par conséquent, la valeur des parts dépend essentiellement de l'or, dont le prix est soumis à des fluctuations et dont l'évolution est difficile à prévoir.
- Risque de change : il s'agit du risque de perte dû aux fluctuations des taux de change ou à la réglementation des changes.

Ce fonds de placement n'est pas couvert contre les risques de marché ou de crédit.

## Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez au final de ce fonds dépendra de l'évolution future du marché. L'évolution future du marché est incertaine et ne peut pas être prédite avec certitude.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable illustrent les pires, moyennes et meilleures performances du fonds au cours des 10 dernières années (ces types de scénarios ont été obtenus en investissant de 2014 à 2024). Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes. Les scénarios présentés se basent sur les résultats du passé et déterminent des hypothèses. Les marchés pourraient évoluer de manière totalement différente à l'avenir.

Durée de détention recommandée: 5 ans Investissement: 10'000 CHF		Si vous vendez après 1 an	Si vous vendez après 5 ans
<b>Scénarios</b>			
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.		
De tensions	Ce que vous pourriez obtenir en fin de compte après déduction des frais	4'380 CHF	4'390 CHF
	Rendement annuel moyen	-56.2%	-15.2%
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir en fin de compte après déduction des frais	7'970 CHF	9'570 CHF
	Rendement annuel moyen	-20.3%	-0.9%
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir en fin de compte après déduction des frais	9'880 CHF	13'160 CHF
	Rendement annuel moyen	-1.2%	5.6%
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir en fin de compte après déduction des frais	12'650 CHF	16'510 CHF
	Rendement annuel moyen	26.5%	10.5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les frais du fonds lui-même, mais peuvent ne pas inclure tous les frais que vous devez payer à votre conseiller ou à votre distributeur. Il n'est pas non plus tenu compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également avoir une incidence sur le montant obtenu au final.

## Que se passe-t-il si LLB Swiss Investment SA n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les placements du fonds collectif sont conservés à part des actifs de la LLB Swiss Investment SA en tant que directrice du fonds ainsi que de la banque de dépôt concernée. Ainsi, vous ne perdez pas votre investissement en cas d'insolvabilité potentielle de la LLB Swiss Investment SA.

## Que va me coûter cet investissement?

La personne qui vous vend ce produit ou vous conseille à son sujet peut vous facturer d'autres frais. Si c'est le cas, cette personne vous informera de ces frais et vous expliquera comment ils affecteront votre investissement.

### Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants qui sont prélevés sur votre investissement pour couvrir différents types de frais. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, de la durée de détention du fonds et de la performance du fonds. Les montants présentés ici illustrent un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous nous sommes basés sur les hypothèses suivantes:

- La première année, vous récupéreriez le montant investi (0% de rendement annuel);
- Pour l'autre période de détention, nous avons supposé que le fonds évoluerait comme indiqué dans le scénario intermédiaire;
- 10'000 dans la monnaie du fonds sont investis.

Investissement: 10'000 CHF	Si vous vendez après 1 an	Si vous vendez après 5 ans
Coûts totaux	446 CHF	974 CHF
Impact annuel des coûts (*)	4.5%	1.4%

(\*) Ces données illustrent la manière dont les frais réduisent votre rendement par an pendant la période de détention. Par exemple, si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, votre rendement moyen par an devrait être d'avant frais 7.2% et 5.6% après frais.

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique: a) l'incidence annuelle des différents types de frais sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée; b) la signification des différentes catégories de frais.

Catégories de coûts (exemple d'investissement: 10'000 CHF)		
Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous vendez après 1 an
- Coûts d'entrée	Valeur maximale du 2.6 % du montant que vous payez pour cet investissement.	260 CHF
- Coûts de sortie	Maximum 1.3 % de votre placement avant qu'il ne vous soit versé.	130 CHF
Coûts récurrents		
- Frais de gestion et autres coûts administratifs ou de fonctionnement	0.58% de la valeur de votre installation par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les frais réels de l'année précédente.	58 CHF
- Coûts de transaction	0.08% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des frais encourus lorsque nous achetons ou vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel dépend de la quantité que nous achetons et vendons. Les frais de transaction explicites sont publiés dans le rapport annuel du fonds.	8 CHF
Coûts accessoires		
- Commissions liées aux résultats	Aucune commission liées aux résultats pour ce fonds.	0 CHF

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### Durée de détention minimale recommandée en années: 5

Ce fonds collectif n'impose aucune période minimale d'investissement, mais il a été conçu comme un placement à moyen terme. Vous devez par conséquent envisager de laisser votre capital investi pendant au moins 5 ans. Toutefois, vous pouvez retirer votre placement sans pénalité à n'importe quel jour ouvré à Zurich (Suisse).

## Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous souhaitez soumettre une plainte contre ce fonds collectif ou contre la personne qui vous vend ou vous conseille sur ce fonds, vous disposez des possibilités suivantes. Par téléphone: vous pouvez soumettre votre plainte au +41 58 523 96 70 au département Compliance. Par e-mail ou courrier: vous pouvez soumettre votre plainte par e-mail à «investment@llbswiss.ch» ou par courrier à LLB Swiss Investment SA, Compliance, Claridenstrasse 20, 8002 Zurich (Suisse). Par site internet: vous pouvez nous adresser votre plainte sur notre site internet "www.llbswiss.ch" à la rubrique «contact». A propos de l'ombudsman: Ombudsman financier suisse, Talstrasse 20, 8001 Zurich ou info@finos.ch.

## Autres informations pertinentes

- En tant que direction de ce placement collectif de capitaux, nous sommes tenus de mettre gratuitement à votre disposition, sur demande, les autres documents déterminants du fonds (le prospectus et le contrat de fonds actuels ainsi que les rapports semestriels et annuels). Vous trouverez également ces documents de fonds et d'autres sur notre site web "www.llbswiss.ch" dans la rubrique "Informations sur les fonds".
- La performance annuelle historique du fonds peut être consultée dans les comptes annuels des fonds, qui peuvent être consultés sur le site Internet de LLB Swiss Investment AG : "https://www.llbswiss.ch/fondsinformationen/fonstdokumentation/".
- Les calculs mensuels historiques des scénarios peuvent être consultés sur le site de LLB Swiss Investment SA, dans les informations sur les fonds : "https://www.llbswiss.ch/fondsinformationen/fonstdokumentation/".
- La version allemande fait foi pour toute question d'interprétation relative à la feuille d'information de base.
- Ce fonds est autorisé à la distribution en Suisse.